

Les cloches de Lérigneux (1794)

Le 23 juillet 1793, la Convention avait décrété qu'il ne serait laissé qu'une cloche dans chaque paroisse, toutes les autres devant être fondues pour fabriquer des canons.

Le citoyen commissaire J. B. Jaquin est désigné le 7 pluviôse an 2 (26 janvier 1794) pour surveiller la collecte des cloches dans la Loire et le Rhône. Le 30 janvier 1794, il se trouve dans la région montbrisonnaise. Le métal rassemblé, du bronze et du cuivre, est embarqué à Saint-Rambert, à Feurs et à Roanne sur des "sapines" descendant la Loire à destination de Paris.

Comme ceux de beaucoup d'autres villages, les habitants de Lérigneux sont peu empressés à suivre ces ordres. Les archives de la famille Néel, de Lérigneux, possèdent un *extrait du registre de délibération de la commune*¹ montrant ces réticences. Ils invoquent naïvement des travaux plus urgents et les rigueurs du climat pour faire excuser leur retard :

Extrait du R[egistr]e de délibération de la Commune de Lérigneux

Ce jourdhuy dix germinal l'an 2ème de la République Françoisse une et indivisible et démocratique.

Etant assemblé au lieu de nos sceance publique et permanante ou etet [étaitent] assemblé tout les Citoyens de la Commune de Lérigneux

au Citoyen Commissaire délégué a recevoir la fonte ou metal des cloche

vous esposents les Citoyens de la Commune de Lérigneux que si lad. Commune a fait un si long retard pour conduire le métal de ses cloches sca été premierement la rigueur du temp comme étant esposé en pais de montagne, secondement le temp propre et convenable a faire les tremois ou bled de mars ainsi que les pomme de terre, que daillieur le metal des autre commune etant toujours sur place destine [?]

Sept pour quois la susdite commune cet crus fondé de laissé la conduite des susd[dits] metal pour socuper au ouvrage de premiere necesité

quil vous plaisse Citoyens y faire droit

Garassus Maire Goure offissier

Reineaud officié Brunel greffier

*

* *

Nous remarquons l'orthographe très fautive de ce document. Le clocher de Lérigneux contenait deux cloches, datées de 1490 et 1550. Il en reste une seule aujourd'hui. La mémoire collective - ou la légende ? - rapporte qu'il y aurait une cloche enterrée dans un champ au-dessous du bourg.

¹ Papier 25 X 18 avec, en filigrane, une fleur de lys, aucun timbre, archives famille Néel, Jean Faure.